

## Avis de Consultation

Nombre de postes	Deux (02) Consultant(e)s Nationaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un(e) Expert Principal(e)</li> <li>• Un(e) Expert Technique</li> </ul>
Objet de la Consultation	Faire l'évaluation du projet de Prévention à la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (PREV) dans 14 localités à risque de conflit à savoir : les préfectures Boké, Kindia, Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué, Siguiiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye, Beyla, N'Zérékoré et la ville de Conakry. Il s'agira de manière spécifique de faire la Collecte des données, l'analyse, le traitement et la diffusion des résultats de cette évaluation.
Termes de Référence de la Consultation	Les termes de référence sont postés sur le site de l'UNFPA <a href="https://guinea.unfpa.org">https://guinea.unfpa.org</a>
Date de publication	27 Janvier 2020
Date limite de dépôt des dossiers	10 Février 2020 à 16 H, heure de Conakry
Type de contrat	Contrat Individuel (IC)
Durée du Contrat	6 semaines
Lieux d'affectation	Conakry, avec déplacement les préfectures Boké, Kindia, Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué, Siguiiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye, Beyla, N'Zérékoré
Organisation	UNFPA-Guinée, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

### I – Contexte

Le Système des Nations Unies (SNU) à travers le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), en collaboration avec l'OIM et UNESCO a bénéficié de financements du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF) afin de mettre en œuvre le Projet de Prévention à la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (PREV) dans 14 localités à risque de conflit.

L'UNFPA en tant qu'agence lead de ce projet a l'intention d'utiliser une partie des fonds accordés pour financer le contrat de prestation de deux (2) consultant(e)s nationaux qui auront la responsabilité de conduire le processus de collecte, l'analyse, le traitement et la diffusion des résultats de l'évaluation dudit projet.

L'objectif de l'évaluation est de mesurer la performance et la redevabilité des Agences de mise en œuvre par rapport à la gestion, la pertinence et la performance du projet vis-à-vis des donateurs, partenaires et parties prenantes afin d'en tirer des enseignements et d'identifier des bonnes pratiques pour la conception d'un projet similaire.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Fournir aux parties prenantes du projet une évaluation indépendante des progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus du projet ;
- Evaluer les capacités de réponse du Secrétariat Général des affaires religieuses, du Ministère l'éducation nationale et de l'alphabétisation et, du Ministère de l'Unité nationale et de la citoyenneté aux besoins nationaux ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons tirées du projet et fournir des recommandations stratégiques pour les projets futures similaires.

Cette évaluation (champ de l'évaluation) tiendra compte des interventions, réalisations et résultats du projet dans les zones cibles en relation avec les composantes du projet à savoir :

- *Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques (élaboration de curricula de formation, enseignement, veille du respect pédagogique, suivi post-formation) pour la prévention et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent ;*
- *Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés ;*

La couverture de l'évaluation concernera les préfectures de Boké, Kindia, Labé, Pita, Mali, Mamou, Tougué, Siguiri, Kankan, Mandiana, Dinguiraye, Béyla, N'Zérékoré et la ville de Conakry.

Les bénéficiaires directs sont les populations jeunes de la zone de couverture du projet et en particulier les et les jeunes (filles/garçons) apprenants dans les écoles franco arabe et foyers coraniques.

L'évaluation couvrira la période allant du 12 janvier 2018 à 30 novembre 2019.

L'UNFPA invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les intéressées doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés à mener l'étude (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables etc.). Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la sélection des dossiers seront conformes aux procédures de l'UNFPA.

## II – Description des Responsabilités

### A. Le/La Consultant(e), Expert principal(e) :

- Guide la conception globale de l'évaluation et assure un leadership intellectuel ;
- Gère l'équipe des experts techniques ;

- Dirige le processus de collecte des données ;
- Assure l'évaluation de l'un des deux domaines thématiques du projet ;
- Se déplace dans les zones d'intervention pour la collecte de données ;
- Dirige le processus de rédaction des rapports de l'évaluation (rapport de lancement et rapport final), agit en tant qu'auteur principal et assure la cohésion analytique globale ;
- Fournit l'assurance qualité interne et dirige la révision des versions successives des rapports de l'évaluation ;
- Facilite les réunions de présentation des livrables et présente les constatations et les conclusions du rapport final de l'évaluation à l'atelier national de partage des résultats avec les parties prenantes ;

#### **B. Le/La Consultant(e), Expert technique :**

Sous le leadership et la supervision du/de la consultant(e), Expert(e) principal(e), ils/elles :

- Contribuent à l'analyse documentaire et au processus de collecte des données en étudiant les documents du programme, les données quantitatives et qualitatives, et en menant des entretiens, des groupes de discussion, des ateliers, etc....
- Collectent les données quantitatives et qualitatives pertinentes, effectuent des analyses des données recueillies,
- Se déplacent dans les zones d'intervention pour rencontrer les partenaires et les bénéficiaires ;
- Rédigent l'ébauche, intègrent les différents commentaires et finalisent les sections assignées du rapport d'évaluation selon leurs thématiques spécifiques ;
- Veillent à l'assurance qualité interne et aident à l'élaboration des versions révisées des rapports d'évaluation.

### **III- Qualifications et Expertises**

#### **A. Le/La Consultant(e), Expert principal(e) doit avoir les compétences et qualifications suivantes :**

- Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences économiques, démographie, statistiques, sciences sociales, sciences politiques, santé publique ou équivalent);
- Expérience de plus de 6 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations complexes, en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales;
- Spécialisation et expérience significative dans l'un des deux domaines thématiques couverts par l'évaluation [Encadrement et réglementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques ; Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés];
- Connaissance du contexte du pays au moins en relation avec le domaine thématique dont il assurera directement l'évaluation.

- Expérience avec le Système des Nations Unies (un atout);
- Excellentes aptitudes de gestion et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles;
- Excellentes capacités de communication et de rédaction en français et en anglais ;

#### **B. Le/La Consultant(e), Expert technique :**

- Formation universitaire supérieure (minimum bac+5 en sciences sociales, sciences économiques, démographies, statistiques, sciences politiques, santé publique ou équivalent) ;
- Expérience confirmée de plus de 3 ans dans la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de l'aide au développement pour les agences des Nations Unies et / ou d'autres organisations internationales ;
- Spécialisation et expérience significative dans l'un des deux domaines thématiques couverts par l'évaluation : Encadrement et règlementation des écoles franco-arabes, les foyers coraniques (élaboration de curricula de formation, enseignement, veille du respect pédagogique, suivi post-formation) pour la prévention et la lutte contre le radicalisme et l'extrémisme violent ;
- Réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent dans les mosquées et au sein des communautés ;
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomiques du pays ;
- Expérience avec le Système des Nations Unies (Un atout) ;
- Excellente capacité de travailler au sein des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles ;
- Excellentes capacités de communication et de rédaction en français ;
- Maîtrise des langues nationales guinéennes (Poullar, Malinké, Soussou, Kpélé, Kissi, Toma, etc.) serait un atout

#### **IV. Composition du dossier de candidature**

- Lettre de motivation adressée à Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA en Guinée.
- Formulaire P11 des Nations Unies dûment rempli (disponible sur le site du Bureau Pays de l'UNFPA (<http://guinea.unfpa.org>) ou au Bureau de l'UNFPA en Guinée), avec l'indication des coordonnées de trois personnes de référence à contacter en cas de besoin ;
- Curriculum Vitae détaillé ;
- Copies des diplômes et certificats de travail.



## V. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'UNFPA au plus tard le 10 Février 2020 à 16 H, heure de Conakry, soit :

- Par courrier scellé à adresser à la Représentation de l'UNFPA, sise à Coleah, au 3ème Etage de la Maison Commune des Nations Unies. BP 222 Conakry, GUINEE avec les mentions suivantes sur l'enveloppe selon le poste « Consultant, Expert principal Evaluation projet de Prévention à la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (PREV) » ou « Consultant, Expert Technique projet de Prévention à la Radicalisation et l'Extrémisme Violent (PREV) »
- Par Email à envoyer à l'adresse [ajavon@unfpa.org](mailto:ajavon@unfpa.org) avec pour titre selon le poste « Candidature au poste de Consultant, Expert principal PREV » ou « Candidature au poste de Consultant, Expert technique PREV »

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s pour la suite du processus. Ils/elles seront soumis(e)s à un entretien de recrutement.

**N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h15 et le vendredi de 8h00 à 14h00.**

Conakry, le 22 Janvier 2020